

Masseurs-kinésithérapeutes : les règles générales du zonage



© 2025 Les Echos Publishing

Alors que le zonage concerne plus d'un kinésithérapeute sur deux en France, le syndicat national des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (SNMKR) propose, au travers de fiches pratiques, de récapituler les évolutions issues de la signature de l'avenant 7.

Notaires : le CNUE présente son nouveau plan de formation pour 2026-2028



© 2025 Les Echos Publishing

Grâce à un nouveau plan de formation du Conseil des notariats

de l'Union européenne, les notaires européens pourront étendre leurs compétences dans le domaine du numérique et du droit des sociétés.

Infirmiers : recommandations de l'Ordre pour bien utiliser l'IA



© 2025 Les Echos Publishing

Les outils utilisant l'intelligence artificielle se multiplient. Aussi, le Conseil national de l'Ordre des infirmiers vient d'élaborer des recommandations visant à garantir une utilisation de ces outils qui respecte la déontologie infirmière.

Avocats : portée du secret professionnel lors d'un

contrôle fiscal



© 2025 Les Echos Publishing

L'utilisation d'une facture d'honoraires émise par un avocat, qui n'indique pas la nature de la prestation fournie, pour fonder un redressement fiscal à son encontre, ne méconnaît pas le secret professionnel de sa profession.

Vétérinaires : un nouveau décret pour la vente en ligne de médicaments



© 2025 Les Echos Publishing

La vente en ligne de médicaments vétérinaires est désormais encadrée. Un récent décret fixe les personnes autorisées à exercer cette activité ainsi que les règles techniques applicables aux sites et donne à l'Anses un rôle de contrôle.

Pharmaciens : lutte contre les pénuries de médicaments



© 2025 Les Echos Publishing

Pour anticiper et gérer les tensions d'approvisionnement de certains médicaments, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé prépare son « plan hivernal » 2025-2026.

Médecins : déploiement de l'expérimentation de la solidarité territoriale



© 2025 Les Echos Publishing

Établie sur la base du volontariat, l'instauration de 2 jours

de solidarité territoriale sur des zones du territoire national identifiées comme prioritaires a démarré début septembre dans le cadre d'une phase pilote. Les médecins généralistes qui le souhaitent peuvent ainsi venir en renfort dans les 151 zones identifiées comme étant fortement touchées par la pénurie médicale, ce qui représente quelque 2,5 millions de patients. L'objectif étant de mobiliser en priorité « les médecins qui disposent de temps », tels que les remplaçants, les retraités ou les médecins travaillant à temps partiel.

200 € par jour

Les professionnels qui souhaitent participer à cette mission doivent se rapprocher du conseil de l'Ordre de la zone concernée ou de l'agence régionale de santé (ARS). Ils seront indemnisés forfaitairement à hauteur de 200 € par jour, en plus du paiement des consultations réalisées. Une évaluation de l'efficacité du dispositif devrait être réalisée à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine. À noter qu'il avait été évoqué la possibilité de faire évoluer le dispositif vers une obligation de participation des médecins avec mise en place de mesures coercitives, mais il semble que cette solution soit abandonnée et reste déployée sur la base du volontariat.

© 2025 Les Echos Publishing

Commissaires de justice,

notaires : vers de nouvelles cartes d'installation ?



© 2025 Les Echos Publishing

L'Autorité de la concurrence lance deux consultations publiques afin de formuler des avis et recommandations sur la liberté d'installation des commissaires de justice et des notaires.

Masseurs-kinésithérapeutes : ouverture de la plate-forme d'inscription pour l'accès direct



© 2025 Les Echos Publishing

Pour les kinés travaillant dans l'un des départements autorisés à expérimenter l'accès direct sans ordonnance d'un

médecin, une plate-forme est mise en place pour leur permettre de s'inscrire au dispositif.

Notaires, géomètres-experts : un guide pour garantir les limites de propriété



© 2025 Les Echos Publishing

Le Conseil supérieur du notariat et l'Ordre des géomètres-experts viennent de publier un guide visant à aider les professionnels à garantir la sécurité des transactions immobilières et la délimitation des propriétés.